



Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud,
6, rue St-Jean-Baptiste Est, Bureau 319
Montmagny (QC) G5V 1J7

Lundi le 25 novembre 2019

Berce du Caucase : une lutte acharnée dans la MRC de L'Islet

L'organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud (OBVCdS) a continué son travail d'éradication de la berce du Caucase tout au long de la saison estivale. Plusieurs sites d'infestation sont présents sur le territoire de la MRC de L'Islet, la plus importante étant située sur les berges de la rivière Ferrée. L'infestation s'étend sur environ 2km dans les municipalités de Saint-Roch-des-Aulnaies et Sainte-Louise. C'est environ 2 000 plants qui ont été arrachés durant la période estivale. Puisque chaque plant mature peut produire jusqu'à 35 000 graines, ce sont des millions de plants qui ne verront jamais le jour.

D'autres sites d'infestation ont été trouvés dans la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli. Chacun de ces sites a fait l'objet d'un suivi régulier tout au long de la période estivale.

L'importance d'éradiquer la berce du Caucase

Cette espèce exotique envahissante a été importée en Amérique du Nord pour sa dimension imposante et son impressionnante floraison. Cependant, la berce du Caucase est un risque pour la santé humaine et la biodiversité. Sa sève contient des toxines causant de sévères brûlures chimiques lorsqu'exposée au soleil. De plus, la grande production de graine ainsi que son développement tôt au printemps rivalise avec le développement des autres plantes. La floraison est un moment critique pour la lutte à la berce du Caucase, puisque les graines produites sont en dormance de 3 à 5 ans dans le sol. L'éradication complète nécessite donc des efforts rigoureux, et ce, sur plusieurs années.

La population aux aguets

Les efforts d'éradication réalisés depuis maintenant 3 ans ont permis à l'OBVCdS de mieux connaître la répartition de la berce du Caucase sur son territoire, soit dans les MRC de Bellechasse, Montmagny et L'Islet. Toutefois, l'aide de la population est primordiale pour dénicher de nouveaux plants. Durant la période estivale, c'est plus d'une trentaine de signalements de citoyens et de municipalités qui ont été rapportés à l'organisme. Heureusement, la majorité d'entre eux se sont avérés être de fausses alertes. Toutefois, cela démontre bien l'intérêt grandissant de la population face à l'enjeu de santé publique liée à l'éradication de la berce du Caucase.

Rappelons que les efforts d'éradication s'inscrivent dans le projet d'offensive régional de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches. Dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), 969 000\$ sur trois ans ont été octroyés aux 9 OBV de la Chaudière-Appalaches pour lutter contre cette espèce exotique envahissante.

Personne contact :

Bruno Fortin,
Responsable du PDE et de la lutte contre la berce du Caucase,
pdeau@obvcotedusud.org, 418-248-4566 poste 521